

De la tentation

Benoît Bourguine
Université catholique de Louvain

Le Notre Père. Traductions et Traditions – CAEPR Université de Lorraine – Metz 16 juin 2017

Les évêques francophones ont décidé de modifier la formulation de la sixième demande du Notre Père : « ne nous laisse pas entrer en tentation » se substitue à « ne nous soumetts pas à la tentation ». Sans m'intéresser au processus qui a conduit à ce changement, je me positionne en considération de la question théologique de la tentation.

Il me semble que le changement ne s'imposait pas : il ne se recommande ni de la tradition chrétienne de réflexion sur la tentation, ni même d'une actualisation de cette thématique si cruciale pour la vie chrétienne – tradition et actualisation que je souhaiterais aborder du point de vue de la théologie biblique, en laissant de côté la riche tradition spirituelle et mystique qu'il conviendrait également d'interroger et qui ne manquerait pas de corroborer la position ici défendue.

« Ne nous laisse pas entrer en tentation » peut suggérer que Dieu aurait la volonté et le pouvoir d'écarter de nous toute tentation, ce qui correspond à une vision profondément erronée.

1 Éclairer

Pour éclairer cette décision considérée de l'extérieur, s'offrent à nous deux hypothèses dont la vertu explicative pourrait s'additionner, si elles s'avèrent exactes.

Première hypothèse : avec la tentation, tout se brouille ; les intentions deviennent incertaines, le chemin indistinct. Si la tentation correspond à cette entrée dans l'incertitude et le chaos, pas étonnant qu'un jour on y voie ceci et le lendemain plutôt cela, pas étonnant que notre génération ait envie de corriger ce que la génération d'avant a compris. Première explication : cela tient à la nature de la tentation elle-même, par essence trouble et troublante, ambiguë.

Seconde hypothèse : c'est nous qui aurions changé ; nous éprouvons comme un impératif catégorique la nécessité de lever un soupçon sur Dieu, un soupçon qui nous serait devenu insupportable (à moins que ce ne soit Dieu que l'on imagine de plus en plus courroucé du fait qu'on ait pu laisser penser qu'il serait à l'origine de la tentation ?). « Ne nous soumetts pas à la tentation ». Compromettre Dieu avec la tentation, vous n'y pensez pas !? En tout cas, avec le changement de formule, vous ne pourrez plus le penser ! « Soumettre à la tentation » : cela pourrait suggérer que Dieu inclinerait au mal. Dans cette hypothèse, le motif principal du changement, ce serait donc nous, ce que nous sommes devenus, une sensibilité à fleur de peau vis-à-vis de toute pensée incorrecte, et puis cette manie compulsive de rectifier la pensée par une action sur le langage, en l'occurrence un besoin urgent d'innocenter Dieu. On peut en effet se demander si tout cela ne relève pas de cette obsession que nos contemporains ont de corriger le langage pour exorciser le réel. Voyez l'emploi d'euphémismes pour désigner la réalité dans le but aussi vain qu'illusoire d'en amortir la dureté : car il reste à vérifier que le handicap est plus supportable en parlant de non-voyants plutôt que d'aveugles, de personnes à mobilité réduite plutôt que de handicapés ou si la vieillesse est vraiment plus désirable, et la sciatique moins douloureuse,

en parlant de personnes du troisième âge plutôt que de vieux ! Interposer entre nous et le réel la ouate douillette du parler correct, c'est une nouvelle occupation à plein temps.

Notons tout de suite que le Dieu biblique, quant à lui, semble beaucoup moins préoccupé de sa réputation et du qu'en-dira-t-on : il prête volontiers le flanc au soupçon et consent à se laisser compromettre avec l'apparence du mal. Le Nouveau Testament montre un Dieu qui a appris à vivre avec l'ambiguïté du monde, il prend son temps, le temps de la patience. Le bon grain n'est séparé de l'ivraie qu'à la moisson. Avant que Dieu triomphe du mal, le Christ est « fait péché pour nous » (2 Co 5,21), « devenu malédiction pour nous » (Ga 3,13), traité comme un malfrat, abandonné à l'opprobre public, condamné à l'humiliation de la croix. Et pourtant il ne fait aucun compromis avec le mal, d'où le retournement final, tel le Serviteur souffrant que tous considèrent comme puni par Dieu avant que, à leur grande surprise, ils n'y reconnaissent leur salut (Isaïe 52,13-53-12). L'équivoque demeure tant que dure le temps de la patience de Dieu. À la fin, le jugement éclate et la victoire définitive se fait jour, celle du bien sur le mal, de la vie sur la mort.

Sans prendre beaucoup de risque, on peut sans doute convenir que le changement de formule dit bien quelque chose de ce qu'est la tentation et qu'il révèle aussi quelque chose de nous.

2 J u g e r

J'ai formulé deux hypothèses pour tenter d'aborder le changement de formulation du Notre Père imposée aux francophones. Pour un coût qui est loin d'être nul, et dont on espère qu'il a été bien pesé, il convient d'évaluer le bénéfice. Existe-t-il beaucoup de fidèles pour lesquels cette formulation était un motif de scandale ? Le changement de formule est-il de nature à clarifier la question de la tentation ? Touche-t-il au cœur de la thématique de la tentation ? À un sens qui soit un enjeu véritablement ajusté à notre situation et notre contexte ?

Mais de quel coût parle-t-on ? Il s'agit de changer une habitude, mais pas n'importe quelle habitude, osons-le mot : un *habitus* sacré s'il en est, un *habitus* profondément ancré dans la mémoire et le cœur de chaque fidèle, la formule de la prière par laquelle on expérimente les sentiments filiaux les plus profonds et les plus spirituels, et cela de 7 à 77 ans (en moyenne). Pour l'Écriture, le Notre Père est la prière du Seigneur, celle que Jésus remet aux disciples comme le compendium de la prière, le cadre du dialogue entre le fidèle et son Dieu. Le Notre Père dont l'exégèse confirme qu'elle vient selon toute probabilité de Jésus lui-même, et qu'elle est un résumé de l'Évangile. L'Église, depuis les origines, la remet comme un trésor au nouveau baptisé comme le langage quotidien de son dialogue avec Dieu. Or le changement auquel on estime expédient de soumettre les chrétiens francophones consiste dans cet exercice pénible de déloger de la mémoire une formule pour lui substituer à une nouvelle, une phrase censée exorciser une compréhension censément erronée. On accepte de troubler le repos et la paix légitimes qu'éprouvent des millions de fidèles qui se placent quotidiennement l'espace d'une minute sous le regard aimant du Père, de troubler ce repos et cette paix pendant de longues semaines et sans doute de longs mois par la tension qui consiste à résister à l'automatisme d'une formule apprise par cœur, et aussi tout le temps nécessaire pour acquérir un nouvel automatisme. Voilà qui ressemble à une mise à l'épreuve ! Dire qu'il y a des français qui comptent encore en anciens francs ! Et on espère que ce changement sera sans effort ? On peut suggérer qu'une évaluation de ce changement serait souhaitable d'ici quelques années.

Il me semble très difficile de sauver la pertinence pastorale du changement imposé à la prière du Seigneur. Peut-il se recommander d'une nécessité doctrinale ?

3 O b j e t d e l a s i x i è m e d e m a n d e

« Ne nous soumetts pas à la tentation » : que demande-t-on au juste dans cette prière ?

Il n'est pas envisageable que Dieu nous soumette à la tentation au sens où il nous en ferait les victimes impuissantes, c'est-à-dire qu'on lui demanderait en substance à Dieu de ne pas s'amuser à nous condamner à la faute : nous exposer à la tentation, cela reviendrait en fait à nous condamner au péché, eu égard à notre faiblesse. L'idée de soumission devrait alors être entendue au sens de capitulation, de « reddition à l'ennemi », même douce, comme dans le roman de Houellebecq. Est-ce cette compréhension dont on veut écarter l'idée ? Y a-t-il un fidèle à l'avoir jamais pensé ? Un fidèle qui aurait ouvert l'Évangile et doué de raison ? Il lui suffirait de relire saint Paul pour en écarter l'idée :

« Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; mais avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter » (1 Co 10,13)

Au fait la tentation vient-elle de Dieu ? L'épître de Jacques est limpide sur le sujet : la tentation vient de la convoitise que nous avons le pouvoir de transformer en péché ; de Dieu, en revanche, vient tout don excellent.

« ¹³ Que nul, quand il est tenté, ne dise: 'Ma tentation vient de Dieu'. Car Dieu ne peut être tenté de faire le mal et ne tente personne. ¹⁴ Chacun est tenté par sa propre convoitise, qui l'entraîne et le séduit. ¹⁵ Une fois fécondée, la convoitise enfante le péché, et le péché, arrivé à la maturité, engendre la mort. ¹⁶ Ne vous y trompez pas, mes frères bien-aimés. ¹⁷ Tout don de valeur et tout cadeau parfait descendent d'en haut, du Père des lumières chez lequel il n'y a ni balancement ni ombre due au mouvement » (Jacques 1,13-17).

Mais Dieu a-t-il le pouvoir de nous éviter totalement la tentation ? Peut-il nous soustraire à l'épreuve nécessaire où s'exerce notre liberté et par là notre capacité d'aimer ?

« Heureux l'homme qui endure l'épreuve, parce que, une fois testé, il recevra la couronne de la vie, promise à ceux qui L'aiment » (Jacques 1,12).

La sixième demande du Notre Père, « Ne nous soumetts pas à la tentation, mais délivre-nous du mal », envisage le mal futur. La demande précédente « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés » concerne, elle, le mal passé, le mal subi et le mal commis. Que fait-on de ce mal ? Une demande de pardon adressée à Dieu pour le mal que nous avons commis, une exigence de pardonner qui nous est adressée pour le mal que nous avons subi, la garantie du pardon de Dieu pour le mal commis étant conditionnée au pardon que nous accordons pour le mal subi à ceux qui nous ont offensés. Voir à ce propos la leçon implacable de la parabole du débiteur impitoyable (Mt 18,21-35).

La dernière demande du Notre Père concerne le mal à venir, celui qu'on pourrait commettre ou que l'on pourrait subir. « Ne nous soumetts pas à la tentation » : Cette demande exprime négativement (la seule négation du Notre Père) ce que la troisième demande appelait positivement de ses vœux : « Que ta volonté soit faite ». La même relation étroite entre accomplissement de la volonté du Père et prière pour résister à la tentation se retrouve dans la référence néotestamentaire qui semble bien être la plus proche de la sixième demande du Notre Père, à savoir la prière de Jésus à Gethsémani.

4 J é s u s à G e t h s é m a n i

Après avoir prié le Père « non pas comme je veux mais comme tu veux » (Mt 26,39), Jésus exhorte les disciples endormis : « Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation : l'esprit est ardent, mais la chair est faible » (Mt 26,41). La prière demande à Dieu une disposition permettant de ne pas succomber à la tentation et, ainsi, de ne pas consentir au mal.

La sixième demande du Notre Père a donc à avoir avec le combat et la prière de Jésus à Gethsémani. Ce n'est pas d'abord un mal moral dont il s'agit, mais bien de l'obéissance à sa mission, son entière mise à disposition pour affronter ce que la jalousie, le mensonge et la violence des hommes lui préparent à la Croix. Pour Jésus à Gethsémani et pour le chrétien dans la prière du Seigneur, ce n'est pas tant de commettre ou de ne pas commettre tel péché qu'il s'agit, mais bien plus profondément, de manière plus décisive et conséquente, d'écouter la voix de Dieu, d'obéir oui ou non la volonté du Père. Il est question d'accomplir notre destinée, ne pas passer à côté du dessein de Dieu sur nous, de la tâche personnelle qui nous est assignée dans le champ de la mission. La tentation trouve là sa véritable portée. La tentation, c'est le lieu de la décision, donc le lieu de l'exercice de notre liberté. Voulons-nous oui ou non vivre comme les enfants de Celui que nous appelons Notre Père ? « L'esprit est ardent, mais la chair est faible » : Notons que la prière n'a pas tant à réveiller l'ardeur de l'esprit, mais plutôt à faire que la « chair » en ressorte fortifiée, que la force de l'esprit atteigne notre humanité dans toute son épaisseur.

Comme dans le Notre Père, l'épisode de Gethsémani lie très étroitement prière et tentation. L'autre grand texte évangélique sur les tentations, nous reporte au désert et nous confronte à la figure personnelle du Tentateur, ce qui permet d'offrir dans une typologie de la tentation et d'en risquer une actualisation¹.

5 L e s t e n t a t i o n s d e J é s u s e t l e s n ô t r e s

Dans l'évangile de Luc, juste après le baptême où la voix du Père le désigne comme Fils du Père et la généalogie qui le désigne comme fils d'Adam, Jésus, « rempli d'Esprit Saint, s'en retourna du Jourdain, et il était mené par l'Esprit dans le désert, quarante jours tenté par le Diable » (4,1). La scène, mythologique s'il en est, n'appelle aucune démythologisation : elle est bien plutôt à interpréter comme mythe ; loin d'être une mystification, elle énonce en énigme une vérité théologique à déchiffrer sur l'horizon du récit total et à confronter à notre situation présente. Comme le peuple d'Israël mené au désert dans l'épreuve de la fidélité au Dieu de l'alliance avant d'entrer en Terre promise, Jésus subit la tentation en un dialogue vertigineux avec le Diable dont les trois séductions constituent une totalité (« ayant achevé toute tentation » Lc 4,13).

Voyons successivement le rapport au monde par une parole de vérité ou de mensonge (Corruption de la parole), la relation à autrui dans le service ou la domination (Ivresse de la domination), le rapport à Dieu dans la gratitude ou le détournement du don (Détournement du don).

5.1 L a c o r r u p t i o n d e l a p a r o l e

« Dis à cette pierre de devenir du pain, si tu es le Fils de Dieu » (Lc 4,3). Pourquoi attendre de Dieu sa subsistance ? Jésus oppose à cette tentation la parole du Deutéronome : « l'homme ne vit pas de pain mais de tout ce qui sort de la bouche de Dieu » (8,3).

¹ On s'aidera de développements à paraître dans BENOIT BOURGINE, *Le démon pour raison garder*. In: Bourguine, Benoît; Famerée, Joseph; Scolas, Paul, *En finir avec le diable ?*, Academia, Louvain-la-Neuve, 2017.

On pourrait appeler cette première tentation une tentation *prophétique* : Jésus est tenté sur le pouvoir de sa parole : « dis à cette pierre de devenir du pain ». Au lieu de parler de lui-même, de prononcer la parole que le Diable lui suggère, il recourt au pain de l'Écriture en citant la parole viatique pour le désert.

Cela invite à interroger la corruption du langage et son pouvoir de manipulation. Que peut le mensonge ? Quel est son potentiel de violence ? Quelle actualité d'une vigilance à l'endroit des dérives de la parole publique ? On désigne là une tentation collective qui connaît une brûlante actualité.

La parole du serpent à l'Eden en donne une belle illustration : « Alors, Dieu a dit : vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin ? » (Gn 3, 1). Comme le souligne Wénin, « le serpent dit vrai. Mais il tourne sa phrase de sorte qu'elle soit entendue autrement »². En jouant avec la négation, « Le serpent fait donc dire à Elohim l'inverse de ce qu'il a commencé par dire ». Il enfonce le clou en faisant peser sur les intentions véritables de Dieu un soupçon de jalousie et de convoitise, la convoitise même qui l'anime et qu'il projette sur Dieu : « Pas du tout ! Vous ne mourrez pas ! Dieu sait que le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux » (Gn 3, 4).

La distorsion de la parole publique à laquelle procède le récit médiatique contemporain mériterait d'être analysée à cette aune. Il n'est pas forcément nécessaire de mentir pour manipuler l'opinion. La manœuvre peut prendre la forme d'une sélection et d'une hiérarchisation de l'information, voire d'un matraquage et d'une focalisation : une déviance, même vénielle, qui fait la manchette pendant des semaines, une rumeur qui ouvre le journal télévisé jour après jour façonne l'opinion publique et lui impose une direction. À l'inverse une affaire connue des milieux autorisés mais dont on ne parle pas n'existe pas. Selon qu'aux yeux des journalistes vous serez jugés progressiste ou réactionnaire, vous serez choyés ou traqués. Le traitement différencié résulte, selon les déclarations délicieusement ingénues des journalistes eux-mêmes, de leur sens des responsabilités : il s'agit de défendre des valeurs, c'est-à-dire les leurs ! Distinguer l'information de l'opinion n'est semble-t-il plus enseigné dans les écoles de journalisme ou dans les facultés de science politique et de sociologie. L'image du monde à l'international est elle aussi modelée à l'aune de « l'engagement des journalistes militants », toujours pour la bonne cause. Pourquoi une guerre ouvre les journaux télévisés pendant des semaines et une autre, quatre à cinq fois plus meurtrière, aussi éloignée géographiquement, se déroule à huis clos ? Cette manière de confisquer le débat public et de façonner l'image du monde à leur convenance ne transforme pas une démocratie en dictature comme le soutiennent un peu rapidement les évêques belges dans leur dernière lettre pastorale intitulée « *populorum communio* ». Pourtant elle affecte gravement la qualité du débat public et délite la confiance des citoyens dans le fonctionnement des institutions ; elle atteint la confiance dans l'ordre collectif. Le mensonge tisse aussi sa toile de déliaison sociale, susceptible de conduire à une aliénation de notre être collectif et à un affaiblissement des libertés publiques.

À l'inverse de la parole prophétique qui appelle un chat un chat et dit ce que tous voient, la parole corrompue diffuse le mensonge et répand ses germes de violence³.

² André WÉNIN, *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain. Lecture de Genèse 1,1-12,4*, Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 95.

³ Pour un exemple historique fameux de parole prophétique au milieu d'une corruption généralisée du langage, voir Simon LEYS, *Les habits neufs du président Mao. Chronique de la révolution culturelle*, Paris, Champ libre, 1971 par lequel il dénonce les crimes de Mao lors de la révolution culturelle. Voir Philippe Paquet, *Simon Leys. Navigateur entre les mondes*, Paris, Gallimard, 2016, p. 262-301.

5.2 L'ivresse de la domination

Cette première tentation est suivie d'une deuxième. « Et le menant en haut il lui montra en un instant tous les royaumes de l'univers, et le Diable lui dit : Je te donnerai toute leur gloire, (...) si tu te prosternes devant moi, elle t'appartiendra toute » (Lc 4, 5-7). La scène est vertigineuse, presque enivrante: par une mise en abyme inouïe elle recueille l'attrait du pouvoir en une vision instantanée englobant dans l'espace et le temps toute la puissance et la gloire imaginables. Décidément Satan est un mystique : on pense à la vision de saint Benoît à qui apparaît le monde entier restreint en un seul rayon de lumière (chap 35, Grégoire le Grand, Dialogues). Seules les scènes de l'Apocalypse johannique peuvent rivaliser d'audace avec le vertige de la vision offerte à Jésus par le Démon. Il est d'ailleurs question comme dans l'Apocalypse de recevoir gloire et puissance, de les recevoir de Dieu ou du Diable. Cet excès donne littéralement le vertige. Est-ce un tel pacte faustien aux termes duquel Mao préféra envoyer des millions de ses compatriotes à une mort atroce plutôt que de perdre son pouvoir ? Que la séduction de la domination est puissante !

On pourrait l'appeler, quant à elle, une tentation *royale*, celle d'apostasier par séduction de la puissance, afin de parvenir au pouvoir sans limite. À cette démesure mégalomane, Jésus répond avec une économie de moyen : un seul verset du Deutéronome qui énonce de manière positive le premier commandement du décalogue. Jésus préfère le service du Dieu Un à l'infini du pouvoir Démoniaque. Jésus montre que « le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi mais pour servir » (Mc 10,45a).

Qui fait ainsi de la politique ? Cela pose plus largement la question de l'attrait du pouvoir et le goût de la domination dont le siècle dernier a montré, avec les génocides et les massacres de masse, qu'elle peut être le lieu d'une démesure du mal. Comment se présente ici la tentation du point de vue des rapports de domination ? Il faut distinguer le poids du mal subi et le poids du mal commis (ou qu'on aurait pu commettre), sans oublier la zone grise qui subsiste entre bourreau et victime.

Du mal subi, Jean Améry en fait une analyse précise. Déporté et torturé lors de la seconde guerre mondiale, il décrit la situation de « victime terrassée », dont la survie se paie d'un prix démesuré, le poids d'un fardeau écrasant, une 'confiance dans le monde' à jamais perdue. Il s'est donné la mort en 1978. Sa réflexion sur la nature de la torture auquel se livrent les bourreaux est à rebours de celle de Hanna Arendt et de son concept de 'banalité du mal' :

« le mal se superpose à la banalité et en quelque sorte la surélève. Car il n'y a pas de 'banalité du mal' ; Hannah Arendt, qui traitait de cela dans son livre sur Eichmann, ne connaissait l'ennemi de l'homme que par ouï-dire et ne le voyait que dans sa cage de verre. Là où un événement nous défie à l'extrême, on n'est plus en droit de parler de banalité, parce qu'à cette frontière il ne peut plus être question d'abstraction et encore moins d'une imagination capable de se rapprocher un tant soit peu de la réalité »⁴

C'est le mal commis (ou plutôt qu'il aurait pu commettre) qui a poussé Imre Kertész à l'écriture. Plus déstabilisante que la déportation, l'expérience de gardien dans une prison militaire où il éprouve le vertige de la domination d'un homme sur un autre :

« Ce n'est pas Auschwitz qui a fait de moi un écrivain, mais ma condition de bourreau, de *Täter* dans une prison militaire »⁵.

⁴ *Par-delà le crime et le châtement. Essai pour surmonter l'insurmontable*, trad. de l'all. Françoise Wuilmart, Arles, Actes Sud, 1995, p. 67.

⁵ Cité dans Clara ROYER, *Imre Kertész : 'L'histoire de mes morts'. Essai biographique*, Arles, Actes Sud, 2017, p. 64.

L'écriture a été sa planche de salut, sinon pour reprendre pied, du moins pour résister à l'éclatement de son être intérieur.

Entre le mal commis et le mal subi, en cet espace indécis entre bourreaux et victimes, se situe une zone grise, dont Primo Levi fait l'objet de sa méditation entre 1976 et 1985⁶ et qui révèle sans doute la véritable nature de la tentation. Levi tient à « explorer l'espace qui sépare (pas seulement dans les *Lager* nazis !) les victimes des persécuteurs, et de le faire d'une main plus légère (...), [un espace] qu'il est indispensable de connaître si nous voulons connaître l'espèce humaine, si nous voulons savoir défendre nos âmes au cas où une épreuve semblable devait se présenter à nouveau, ou si nous voulons simplement nous rendre compte de ce qui se passe dans un grand établissement industriel »⁷. Pour lui, la réalité vécue dans les camps met au jour une possibilité qui se réalise quotidiennement, selon des degrés divers, jusque dans le monde du travail. « C'est une zone grise, aux contours mal définis, qui sépare et relie à la fois les deux camps des maîtres et des esclaves. Elle possède une structure interne incroyablement compliquée, et accueille en elle ce qui suffit pour confondre notre besoin de juger »⁸. Lévi Lui-même ne s'exonère pas de la compromission qui à des degrés divers touche tous les prisonniers : « À l'époque nous étions tous gris », confie-t-il dans un entretien en 1986⁹. Survivre, c'est aussi faire vivre le camp et contribuer à une industrie de la mort. Même les victimes participent à leur corps défendant à l'entreprise de leur propre déshumanisation.

Cette zone grise guette chacun, jour après jour, dans le monde du travail ou celui de l'école et de l'université comme dans l'univers familial.

5.3 Le détournement du don

On en vient à la troisième tentation. « Sur le faite du Temple le Diable lui dit : jette-toi d'ici en bas » (Lc 4,9). Se prévaloir de l'assurance de la protection de Dieu mais en la retournant contre Dieu, comme par défi. Les signes de confiance que Dieu accorde à son bien-aimé deviennent prétextes à rébellion, le signe de l'amour de Dieu est détourné en occasion de rompre la relation par inversion des rôles : dicter à Dieu son action au lieu d'en suivre les commandements. La question est ici de savoir si l'on peut user à son profit des ressources de la religion. Jésus renonce à se sauver lui-même comme il le fera à l'heure de la passion où, loin de dicter à Dieu les termes de sa protection, il mettra la volonté de Dieu au-dessus de son désir et même de sa propre vie.

La troisième tentation peut être lue sous l'angle *sacerdotal* : le grand-prêtre « endura une croix dont il méprisa l'infamie, au lieu de la joie qui lui était proposée » (He 12,2), « réduisant à l'impuissance, par sa mort, celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le Diable » (He 2,14), car il goûta la mort au bénéfice de tout homme (He 2,9). Que faire de l'existence reçue gratuitement et du don de la filiation adoptive librement offerte ? Relancer le mouvement du don en direction du donateur par l'action de grâce et l'obéissance, l'amour de Dieu et le service du prochain, ou détourner à son profit ce mouvement dans une posture d'accaparement et d'isolement égoïste, telle est la nature de l'alternative ouverte par la tentation du détournement du don.

6 C'est ainsi qu'il intitule le chapitre 2 de son ouvrage *Les naufragés et les rescapés. Quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, p. 36-68.

7 LEVI, *Les naufragés et les rescapés*, p. 40.

8 LEVI, *Les naufragés et les rescapés*, p. 42.

9 Philippe MESNARD, *Primo Levi. Le passage d'un témoin*, Paris, Fayard, 2011, p. 536.

On peut citer les chapitres 2 à 4 de l'épître aux Hébreux pour manifester l'enjeu permanent de la vie chrétienne dans l'aujourd'hui de la tentation. Jésus, notre grand-prêtre a frayé un chemin que nous avons à parcourir à sa suite. Ce chemin à sa suite ne saurait nous épargner le devoir de vigilance, la nécessité du combat spirituel. Entre deux mentions de l'épreuve à laquelle Jésus a été soumis, l'épître aux Hébreux exhorte les fidèles à mener, à sa suite, à son exemple et avec son aide, l'épreuve de la fidélité : « du fait qu'il a lui-même souffert par l'épreuve, il est capable de venir en aide à ceux qui sont éprouvés » (He 2,18) et « nous n'avons pas un grand prêtre impuissant à compatir à nos faiblesses, lui qui a été éprouvé en tout, d'une manière semblable, à l'exception du péché » (He 4,15). Cet aujourd'hui est le temps de retenir « jusqu'à la fin, dans toute sa solidité, notre confiance initiale » (He 3,14), afin d'entrer dans le repos de Dieu. Pendant ce temps d'épreuve la Parole vivante de Dieu entre en action, une Parole qui sépare de manière incisive et efficace à la manière d'un glaive pour « juger les sentiments et les pensées du cœur » (He 4,12). L'épreuve est l'occasion d'une récréation qui touche l'être intérieur, au plus intime de la liberté – une épreuve dont personne ne peut nous dispenser, pas même Dieu lui-même.

Dieu veut tout car il donne tout. Tel est l'enjeu des grands textes bibliques de la tentation, du sacrifice d'Abraham en Gn 22 au livre de Job. Pas plus que le Christ ne se cache derrière son égalité avec Dieu, Abraham ne renonce pas à donner le fils de la promesse. « Tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique » (Gn 22,16) dit à Abraham le Dieu dont Paul dit qu'il n'a pas « épargné son propre fils » (Rm 8,32). Abraham donne ce qu'il a reçu. « Maintenant je sais que tu crains Dieu » (Gn 22,12). L'œuvre de la Parole manifeste la justice d'Abraham, sa foi inconditionnelle au Dieu de la promesse. Abraham tient plus au Dieu qui donne qu'à ce qu'il donne. Abraham donne le modèle indépassable de la foi au Dieu vivant :

« Par la foi, Abraham, mis à l'épreuve, a offert Isaac; il offrait le fils unique, alors qu'il avait reçu les promesses ¹⁸ et qu'on lui avait dit: C'est par Isaac qu'une descendance te sera assurée. ¹⁹ Même un mort, se disait-il, Dieu est capable de le ressusciter; aussi, dans une sorte de préfiguration, il retrouva son fils » (He 11,17-19).

Le Midrash Bereshit Rabba va dans le même sens en citant en ouverture le Psaume 60,6 : « Tu as donné à ceux qui te craignent une bannière (nes) à dresser » (tenter : nassa). Dieu montre en exemple à tous les croyants la foi d'Abraham ; Abraham rend justice de l'élection dont il a été gratifiée. Le Midrash explique : « si un homme dit : Dieu enrichit qui il veut, et il appauvrit qui il veut, et il fait roi qui il veut (...) tu peux lui répondre et lui dire : Peux-tu faire ce que fit Abraham ? » (BR 55, I).

Abraham choisit de mettre sa foi en action plutôt que de céder au murmure ou à la révolte :

« Abraham, notre père, n'est-ce pas aux œuvres qu'il dut sa justice, pour avoir mis son fils Isaac sur l'autel? ²² Tu vois que la foi coopérait à ses œuvres, que les œuvres ont complété la foi, ²³ et que s'est réalisé le texte qui dit: Abraham eut foi en Dieu et cela lui fut compté comme justice, et il reçut le nom d'ami de Dieu. ²⁴ Vous constatez que l'on doit sa justice aux œuvres et pas seulement à la foi » (Jacques 2,21-24).

Par là Abraham donne raison à Dieu qui lui accorde sa confiance. Comme le dit le Midrash, en citant le Psaume 11,5 (« Adonaï éprouve le juste ») : « Le potier ne teste pas des jarres défectueuses, car à peine les frappe-t-il une fois qu'il les casse. Que teste-t-il ? Des jarres intègres qu'il aura beau frapper plusieurs fois sans les casser. De même le Saint béni soit-il n'éprouve pas les méchants mais les justes ».

Autre grande figure biblique de la tentation, Job, tel un nouvel Abraham, donne raison à Dieu qui relève le défi lancé par le Satan. Job va-t-il oui ou non tenir parole ? Qu'est-ce que Job fait de la tentation ? Au lieu que l'épreuve le rende étranger à lui-même, elle le renvoie à son être le plus intérieur, son âme (« mon âme », Jb 9,21 ; 10,1[.2])¹⁰. Au lieu que la souffrance le réduise au silence, elle le pousse à exprimer son amertume (Jb 10,1). Au lieu que la détresse l'enferme en lui-même, elle le tourne vers Dieu (Jb 10,2). La révolte ne détourne pas Job de son Dieu. Moins Job comprend ce qui lui arrive, plus il s'en prend à celui qui tient tout en ses mains. Job rend Dieu comptable de l'absurde et de l'arbitraire qu'il subit, et il le lui signifie sans intermédiaire. La persévérance à se placer devant son Dieu, « en plein champ de tir, sous le tir de la colère divine »¹¹, est remarquable. Dénudé de toute assurance donnée par la tradition et désorienté par un Dieu qu'il ne reconnaît plus, Job persiste à reconnaître les droits de Dieu et n'envisage pas de se dissocier de lui, alors même qu'il lui fait face « semblable à un œuf sans sa coquille », dans la conviction « que jusque dans la mort, jusque dans les enfers, il aura affaire à Dieu dans la grâce et la disgrâce »¹². Job résiste de toutes ses forces à l'aveu de culpabilité auquel l'invitent ses amis, dans la certitude que Dieu le frappe injustement. Le discours de Job donne voix aux pensées qui naissent dans le cœur révolté du croyant lorsque s'invitent des tragédies personnelles ou collectives qui apportent à la notion d'un Dieu Provident le démenti du réel.

On peut se demander si le combat moral entre mal et bien, est encore d'actualité, dans le contexte d'une mentalité de l'excuse et des réflexes si répandus de l'idéologie victimaire. On peut faire l'hypothèse que le langage de la déculpabilisation, adopté par les sciences humaines, n'est pas le plus à même d'apaiser les consciences. Le contexte social et le terrain psychiatrique n'expliquent pas tout, loin s'en faut, comme on le voit avec la question de l'idéologie islamiste. Outre que le langage de la déculpabilisation présente une vision terriblement pauvre de la liberté qui, pour la Bible, est la faculté de se déterminer pour ou contre un partenariat éternel, à hauteur d'un oui ou d'un non adressé au Créateur, elle est aussi socialement dangereuse puisque, en l'occurrence, elle alimente un déni aux conséquences sociales délétères (refus de travailler pour des soins ou du ménage avec des homosexuels ou des chiites) et expose à de graves erreurs de jugement en sous-estimant le pouvoir de nuisance d'une idéologie structurée imposée par la terreur¹³.

Tout ceci renvoie à des formes de tentation sur lesquelles il est utile de se pencher aujourd'hui. On est très loin des questions soulevées par le changement de formule, qui aura au moins un avantage, je n'en vois pas d'autre à cette heure, celui d'avoir donné l'occasion de ce colloque.

¹⁰ On reprend ici des réflexions à paraître dans Bourguin, Benoît. *Job, théologien et chercheur de Dieu*. In: *Cahiers Evangile*, Job 9-10, 2017.

¹¹ Roland de PURY, *Job ou l'Homme révolté*, Genève, Labor et Fides, 1958, p. 29.

¹² Karl BARTH, *Dogmatique*, vol. 4, *La doctrine de la réconciliation*, t. 3**, trad. Fernand Ryser sous la dir. De Jacques de Senarcles, Genève, Labor et Fides, 1973, p. 41.42.

¹³ Johann CHAPOUTOT, *La Loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 2014.